

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU 9 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures et dix minutes

Le Conseil Municipal de la Ville de SÈVRES, dûment convoqué par arrêté du 2 juin 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 26 présents à la séance,

PRÉSENTS :

M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Anne TEXIER, M. Jean-Christophe SCIBERRAS, Mme Pascale FLAMANT, Mme Assunta MESMIN, Mme Pascale PARPEX, M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Françoise RUSSO-MARIE, Mme Martine VAN WENT, M. Jacques VILLEMUR, Mme Marie SANCHO, M. Franck-Eric MOREL, Mme Caroline BASTIDE, Mme Muriel COHEN, M. Thomas PARDOUX, Mme Chloé DUCHAUSSOY, Mme Marlène DA SILVA, Mme Nadia IDORANE, M. Arthur BEAUREPAIRE, M. Jean DUPLEX, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAI, Mme Catherine CANDELIER, M. Luai JAFF, Mme Lucile GASBER-AAD, M. Denis MORON, M. Loïc LASSAGNE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

M. Olivier HUBERT donne procuration à Mme Marie SANCHO (présent lors de la déclaration de choix), Mme Emilie BOZIO-MADE donne procuration à Mme Pascale PARPEX, M. Vincent DECOUX donne procuration à Mme Anne TEXIER, M. Pascal GIAFFERI donne procuration à M. Grégoire de LA RONCIÈRE, M. Philippe HAZARD donne procuration à M. Loïc LASSAGNE, Mme Louise BOMPAIRE donne procuration à M. Arthur BEAUREPAIRE, M. Christophe CHABOUD donne procuration à Mme Nadia IDORANE, M. Thierno-B NDIAYE donne procuration à Mme Pascale FLAMANT, Mme Dominique BLANCHET donne procuration à M. Jacques VILLEMUR

Hôtel de Ville
54, Grande Rue
BP 76

92311 Sèvres Cedex

☎ 01 41 14 10 10

☎ 01 75 19 41 20

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Lucile GASBER-AAD a été désigné(e) secrétaire de séance.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

ORDRE DU JOUR

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

- 1. Désignation des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023**

Rapporteur : M. de LA RONCIÈRE

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 JUIN 2023 à 18 h 10

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame CANDELIER a été faite Chevalier de l'ordre national du mérite sur proposition du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Monsieur Christophe BÉCHU, et des équipes municipales. Il la félicite pour cette distinction méritée.

Applaudissements

Le Conseil municipal du jour est convoqué par le préfet pour la désignation des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023. Ce vote présente un caractère obligatoire, l'absence de vote injustifiée entraînant une amende de 100 euros.

Madame GASBER-AAD est désignée secrétaire de séance. L'appel nominal étant effectué et le quorum étant atteint, Monsieur le Maire propose d'aborder le point à l'ordre du jour.

*

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS EN VUE DES ÉLECTIONS
SÉNATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023**

1°) Désignation des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Rapporteur : Monsieur de LA RONCIÈRE

Monsieur le Maire indique que le conseil municipal a été convoqué par décret pour constituer les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs. Pour les villes de 9 000 à 30 000 habitants comme Sèvres, le collège correspond à l'ensemble des conseillers municipaux. Selon le code électoral, il convient d'élire 9 suppléants pour pallier d'éventuels cas d'empêchement.

Selon les règles, le bureau du scrutin est ainsi constitué : Monsieur FORTIN, Madame RUSSO-MARIE, les deux conseillers présents les plus âgés ; Monsieur BEAUREPAIRE, Madame IDORANE, les deux conseillers présents les plus jeunes et Monsieur de LA RONCIÈRE, membre de droit.

Monsieur le Maire explique que les suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Il rappelle que les membres du Conseil municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent pas être élus membres du collège électoral. Pour être valables, les listes présentées devront alterner des candidats femmes et hommes. Si un membre du Conseil municipal est également conseiller départemental, il peut voter uniquement en tant que conseiller départemental. C'est le cas de

Monsieur le Maire ; il désigne son remplaçant en la personne de Madame Hortense de LA RONCIÈRE.

Les conditions pour être suppléant sont rappelées : être de nationalité française, ne pas être privé de ses droits civiques et politiques, être inscrit sur la liste électorale de Sèvres.

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu deux listes :

- une liste « Sèvres en transition » portant trois noms : Monsieur Frédéric PUZIN, Madame Carole WESSEL et Monsieur Luc BLANCHARD ;
- une liste « Sèvres, ma ville, ma planète » portant huit noms : Monsieur Cyriac BARBÉ, Madame Sarah CHABANE, Monsieur Éric LABALETTE, Madame Élisabeth BILLOIR, Monsieur Brieg ELLION, Madame Catherine MARLE, Monsieur Olivier LEÇON, Madame Laure LABICHE.

Il est ainsi proposé d'élire neuf noms.

Chaque conseiller dispose d'une enveloppe, d'un bulletin Sèvres en transition, un bulletin Sèvres, ma ville, ma planète et un bulletin blanc. Chaque personne ayant un pouvoir disposera d'un deuxième jeu de ce matériel. Il est proposé que chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose lui-même dans l'urne l'enveloppe avec le bulletin de son choix plié.

Madame GASBER-AAD appelle chaque conseiller à voter.

Monsieur le Maire appelle les membres désignés du bureau pour procéder au dépouillement des bulletins.

Il proclame les résultats du scrutin : 29 voix pour « Sèvres, ma ville, ma planète » et 5 voix pour « Sèvres en transition » et 1 vote blanc.

Sont élus suppléants :

les 8 premiers candidats sur la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »

M. Cyriac BARBÉ
Mme Sarah CHABANE
M. Éric LABALETTE
Mme Élisabeth BILLOIR
M. Brieg ELLION
Mme Catherine MARLE
M. Olivier LEÇON
Mme Laure LABICHE

Et le premier candidat sur la liste « Sèvres en transition »

M. Frédéric PUZIN

Chaque conseiller municipal doit ensuite faire savoir devant le bureau électoral dans quelle liste sera désigné, en cas d'empêchement avéré par le préfet, son suppléant pour participer à l'élection des sénateurs.

Madame GASBER-AAD appelle chaque conseiller présent à se prononcer.

M. de LA RONCIÈRE	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme TEXIER	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
M. SCIBERRAS	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme FLAMANT	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
M. HUBERT	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme MESMIN	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme PARPEX	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
M. FORTIN	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme RUSSO-MARIE	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme VAN WENT	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
M. VILLEMUR	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme SANCHO	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
M. MOREL	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme BASTIDE	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme COHEN	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
M. PARDOUX	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme DUCHAUSSOY	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme DA SILVA	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
Mme IDORANE	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
M. BEAUREPAIRE	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »
M. DUPLEX	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres en transition »
Mme DE LONGEVIALLE-MOULAÏ	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres en transition »
Mme CANDELIER	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres en transition »
M. JAFF	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres en transition »
Mme GASBER-AAD	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres en transition »
M. MORON	ne désigne pas de suppléant	
M. LASSAGNE	désigne son suppléant dans	la liste « Sèvres, ma ville, ma planète »

Monsieur le Maire précise que chaque conseiller devra signer un document attestant son choix de suppléant sur une liste désignée. Les membres du bureau et la secrétaire de séance auront d'autres documents complémentaires à signer lors de cette séance.

*

La séance est levée le 9 juin 2023 à 19h15.

Procès-verbal, approuvé à l'unanimité, en séance du Conseil Municipal du 29 juin 2023.



Arthur BÉAUREPAIRE

Le secrétaire de séance



Grégoire de LA RONCIÈRE

Maire de Sèvres

Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest

Conseiller Départemental des Hauts-de-Seine